



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 24 SEPTEMBRE 2025

L'an 2025, le vingt-quatre septembre à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 17/09/2025.

Nombre de membres élus : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Daniel NOURY ; Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL ; Florent BONDU ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Mickaël YOU, Marie ALONSO.

Excusé(es) : Thérèse MONNET qui a donné pouvoir à Raymond SOULAS.

Absent(es) :

Secrétaire de la séance : Marie ALONSO

- 1) SDE : rapport d'activité 2024.
- 2) Frais de scolarité école publique de Martigné Ferchaud et Janzé
- 3) Projet création d'un local pour le rangement du matériel de location

Divers :

Point travaux

Contour René Gisteau : point sur la rencontre avec M. ABIVEN

Point sur le recensement

Repas élus

Point RH

Transport à la demande

2025-09-01 : SDE : présentation du rapport d'activité 2024.

Le rapport d'activité 2024 du SDE a été présenté afin que les membres du conseil en prennent connaissance.

Le conseil a bien pris connaissance du rapport d'activité du SDE 2024.

Au regard du nombre croissant de voitures électriques sur la commune, le conseil souhaite savoir si l'implantation de bornes de recharge électrique est possible.

2025-09-02 : frais de scolarité des écoles publiques de Martigné-Ferchaud et de Janzé.

Nous avons reçu la demande de remboursement des frais de scolarité de ces deux communes.

Pour Janzé : 1 enfant en maternelle : montant : 1684.14€

Pour Martigné-Ferchaud : 3 enfants en maternelle : 3 x 1983.67 € = 5951.01€

10 enfants en primaire : 10 x 488.59 € = 4885.90€

Total : 10 836.91€

Ce point, à l'unanimité, est reporté au mois prochain.

Le conseil souhaite savoir comment les communes ont calculé ces différents coûts de fonctionnement.

Le conseil souhaite savoir s'il peut uniquement rembourser les frais de scolarité des écoles publiques en prenant les chiffres moyens du Département.

2025-09-03 : projet de création d'un local pour le rangement du matériel de location.

La commune a, pour libérer de la place dans l'atelier communal, le projet de mettre à part le matériel loué dans un local dédié. Ce local serait construit en face de l'atelier.

Les différentes propositions sont les suivantes.

DUPIN (sans livraison à monter par le service technique)	4 543.90€ HT	5 452.69€ TTC
GUINEHEUX (ensemble du local)	13 720.00€ HT	16 464.00€ TTC
AUNETTE (enveloppe)	18 560.00€ HT	22 272.00€ TTC
AUNETTE option 1 : porte rideau et service	3 450.00€ HT	4 140.00€ TTC
Aunette option 2 : porte sectionnelle et service	3 700.00€ HT	4 440.00€ TTC
Devis MAB portes	3 688.43€ HT	4 426.12€ TTC
Dalle béton : MOISY	7 506.61€ HT	9 007.93€ TTC

Résumé :

Dupin : $4\,543.90\text{€} + 3\,688.43\text{€} + 7\,506.61\text{€} = 15\,738.94\text{€ HT}$

Aunette option 1 : $18\,560\text{€} + 3\,450\text{€} + 7\,506.61\text{€} = 29\,516.61\text{€ HT}$

Aunette option 2 : $18\,560\text{€} + 3\,700\text{€} + 7\,506.61\text{€} = 29\,766.61\text{€ HT}$

Guineheux = $13\,720\text{€} + 7\,506.61\text{€} = 21\,226.61\text{€ HT}$

Le conseil valide à l'unanimité le projet de créer un local pour stocker le matériel mis en location (tables, chaises, barnums...)

Le conseil retient à l'unanimité le principe que le local soit monté par le service technique et les élus.

Cependant, le conseil souhaite d'autres devis pour mettre en concurrence les sociétés DUPIN et MOISY.

Divers :

Point travaux

Contour René Gisteau : point sur la rencontre avec M. ABIVEN

Point sur le recensement

Repas élus

Point RH

Transport à la demande

La séance est levée à 23h30.

Prochain conseil municipal : 21 octobre 2025

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture des délibérations le 03/10/2025
et de la publication le 03/10/2025.*

Fait à EANCÉ le 03 octobre 2025

Le Maire,

R.SOULAS



Le secrétaire de séance,

Marie ALONSO